

23 rompre les liens les plus légitimes ; à se
 23 dégoûter des devoirs les plus saints (a)...
 23 Vous me direz , Messieurs , que vous pas-
 23 serez pour des misanthropes ou pour des
 23 ames bizarres , si vous ne suivez pas le tor-
 23 rent ; mais faudra-t-il donc par condescen-
 23 dance aimer le crime , & se faire une
 23 obligation d'être vicieux ? Faudra-t-il se
 23 perdre par déférence pour des hommes qui
 23 vous respect^{er}ont nécessairement si vous sa-
 23 vez être fermes dans la pratique de vos
 23 devoirs ? D'ailleurs , quoique militaires ,
 23 n'avez-vous donc pas , comme tous les au-
 23 tres hommes , une ame à sauver ? Ah !
 23 Messieurs , craindre Dieu , honorer le Sou-
 23 verain , respecter la loi , voilà ce que tous
 23 les exemples personnels ne doivent jamais
 23 altérer. Le cœur d'un militaire est fait
 23 pour porter cette empreinte sacrée ; c'est-là
 23 le sceau qui le caractérise , & qui le rend
 23 cher à la postérité. Grand Dieu ! forti-
 23 fiez vous-même ces jeunes militaires con-
 23 tre les attraits de la séduction. Ils ne se-
 23 ront que des roseaux si vous les abandon-
 23 nez à leur sort ; mais ils deviendront des
 23 cèdres si vous daignez les conserver.
 23 Qu'ils se souviennent , ô Seigneur ! des
 23 grandes leçons que la sagesse leur donne
 23 continuellement dans cette célèbre maison ;

(a) Autres réflexions sur le même sujet, 15
 Oct. 1782. p. 251, & aut. cités *ibid.* — 15
 Nov. 1782. p. 445 & 450.